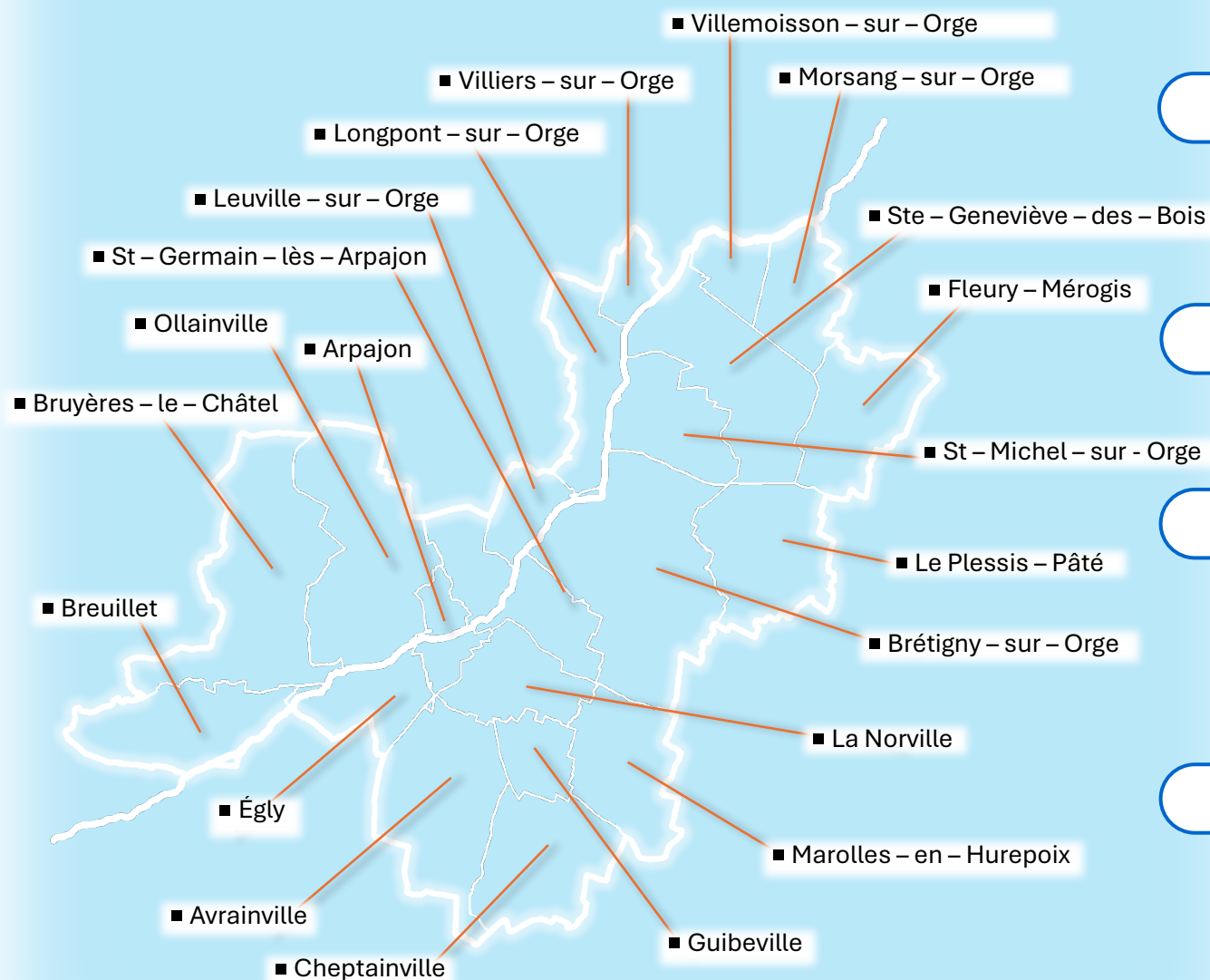


Ensemble, préservons la ressource !

Eau Cœur d'Essonne est le service public en charge de la gestion du réseau de distribution de l'eau potable sur le Territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.



SOMMAIRE

ÉDITO

p. 3

La gouvernance

p. 3

LA RESSOURCE

p. 4

La préservation de la ressource

p. 4

La qualité de l'eau et la sécurité

p. 5

LES CHIFFRES

p. 6

Le prix de l'eau

p. 6

LES SERVICES

p. 7

L'organigramme

p. 7

La relève et la facturation

p. 8

Les travaux

p. 9

LES FINANCES

p. 10

L'eau paye l'eau

p. 10

Le R.P.Q.S.*

p. 11

* Le R.P.Q.S. (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable) répond à l'exigence de transparence sur la gestion technique et financière du service d'eau potable, en présentant les indicateurs de performance réglementaires, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La gouvernance est basée sur un Conseil d'Administration constitué de 19 membres dont :

- **15 conseillers communautaires**, maires, élus des villes de l'Agglomération et
- **4 associations** de défense des consommateurs et de protection de l'environnement.

15 élus :

Christian BERAUD

4ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Eric BRAIVE

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

François CHOLLEY

13ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Kim DELMOTTE

Vice-Présidente déléguée de Cœur d'Essonne Agglomération

Marianne DURANTON

5ème Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Aline FLORETTE

Conseillère communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération

Gilles FRAYSSE

Vice-Président délégué de Cœur d'Essonne Agglomération

Georges GOURGUES

Conseiller communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération

Alain LAMOUR

8ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Fabienne LEGUICHER

14ème Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Edouard MATT

Vice-Président délégué de Cœur d'Essonne Agglomération

Véronique MAYEUR – Présidente

1ère Vice-Présidente de Cœur d'Essonne Agglomération

Roger PERRET

1er Adjoint, chargé du Cadre de vie et de la Démocratie locale de la commune de Fleury-Mérogis.

Philippe ROGER

Conseiller communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération

Sylvain TANGUY – Vice-Président

12ème Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

4 associations :

Emmanuel DESERT – Jean LAPIERRE (suppléant)
pour l'association **Breuillet Nature**.

Bernard LEBEAU

Pour la **Confédération Nationale du Logement**

Odile de COURCY – Olivier OU RABAH (suppléant)
pour l'association **Eau Publique Orge Essonne**.

Philippe ISENBECK – Gérard BROCHOT (suppléant)
Pour l'association **UFC Que Choisir**.



733 km de réseau public
10 658 158 m3 d'eau distribués
209 923 habitants
51 047 abonnés

ÉDITO

La facture électronique !



Véronique MAYEUR

Présidente
de la Régie Publique
Eau Cœur d'Essonne

Chaque année depuis sa création, Eau Cœur d'Essonne présente aux abonnés des améliorations majeures et organise ses services afin de répondre efficacement aux attentes exprimées lors des échanges par mail ou par téléphone, et aussi à l'accueil à Saint-Michel-sur-Orge.

2024 est la première année où la facture annuelle émise arrive 12 mois après la précédente avec un rythme désormais d'un an entre chaque relevé d'index.

Avant 2024, il était difficile de comparer les consommations d'année en année et de maîtriser les factures, factures en main, ou bien en consultant les évolutions directement sur l'Espace Personnel. Il est désormais possible de comparer.

Par ailleurs, les abonnés parfois s'étonnent de recevoir leur facture alors que cette dernière est aussi disponible en ligne sur le site internet, suggérant de limiter encore la consommation de papier en dématérialisant cette facture.

En 2024, Eau Cœur d'Essonne continue de développer ses outils, en étudiant puis en testant le principe de la facture électronique, tout en veillant à préserver les usagers éloignés des pratiques numériques.

Les retours positifs de cette expérience invitent Eau Cœur d'Essonne à s'adapter et à prévoir d'améliorer son site internet et le portail abonnés afin de répondre fidèlement à ce besoin évident, dès 2025.

C'est ainsi que se construisent ensemble les perspectives, en recherchant la fiabilité, la performance et la qualité du service public de l'eau,

Eau Cœur d'Essonne

LA RESSOURCE

Ensemble, préservons la ressource !

Journée mondiale de l'eau



22 mars 2024
Des animations vous attendent dans la Ville

Chaque 22 mars, Eau Cœur d'Essonne propose aux 21 villes du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération de réutiliser et d'afficher les banderoles qui leur ont été offertes en 2021, pour annoncer et fêter ensemble ce jour si important.



Le Plessis-Pâté :
Affichage au skate-park.

Les banderoles sont en effet réutilisées tous les ans, et demandent parfois à être renouvelées. Elles sont complétées par un affichage sur les panneaux lumineux et sur les pages Facebook des villes, accompagnées de dossiers sur l'eau, imaginés par les services municipaux.



Bruyères-le-Châtel :
Affichage sur les panneaux lumineux.



Breuillet :
Accueil de loisirs, Jeux de « plato » et activités.

C'est l'occasion pour Les communes de s'approprier le sujet de l'eau, en fonction de leurs actualités et calendrier événementiel et de déployer des expositions et activités spécifiques, et des réalisations parfois basées sur les outils pédagogiques disponibles en ligne sur la Page « 22 MARS » :

<https://www.eaucoeurdessonne.fr/22-mars/>

Ces outils ludiques de sensibilisation des usagers à la préservation de la ressource sont disponibles toute l'année sur le site internet de la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne. Ils sont complétés à l'occasion de chaque Journée Mondiale de l'Eau avec de nouveaux éléments et le développement des documents mis en ligne. En 2024, des formats vidéo de présentation du « Petit Cycle de l'Eau » ont étoffé l'offre des fichiers téléchargeables librement.

Afin d'être au plus près des usagers et à leur écoute, Eau Cœur d'Essonne participe chaque année aux journées des associations des villes : en 2024, après Brétigny-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Morsang-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge en 2023, les quatre villes suivantes ont accueilli le stand de leur service public de l'eau :

**Leuville-sur-Orge,
Longpont-sur-Orge,
Villemoisson-sur-Orge,
Villiers-sur-Orge.**



Villiers-sur-Orge



Villemoisson-sur-Orge

LA RESSOURCE

La sécurité et la qualité



Ville de Sainte Geneviève des Bois

4 j · 🌐

#JournéeMondialedeLEau

🌐 Ste Gen' célèbre la Journée mondiale de l'eau ! 💧

Connaissez-vous les différents points d'eau (rivière, cours d'eau, ruisseau, canal, bassins, lacs) de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois ? Ils sont essentiels au bon développement de la biodiversité et sont de grands foyers de fraîcheur. Il est indispensable et de notre responsabilité de les protéger.

Parmi ces espaces naturels l'un d'entre eux mérite le détour. Partez à la découverte de l'Orge. Rendez-vous au Parc Naturel du Perray, dans la Vallée de l'Orge, au 222 route de Longpont, pour profiter du calme et profitez en pour vous détendre.

Quiz

📍 Savez-vous où l'Orge prend sa source et où se jette-t-elle ?

👉 Réponse dans notre prochain post, à 13h30.

#journée #mondiale #eau #ressource #naturelle #RégieEau #Coeur #Essonne #ville #sgdb91



Les Marquages
au sol à Breuillet

Tous les usagers participent à la qualité de l'eau en adoptant des gestes simples de respect de l'environnement et en évitant toute perte d'eau potable.

L'eau, une fois utilisée, après traitement, retourne à la nature et entre à nouveau dans le « Grand Cycle » qui alimente le « Petit Cycle de l'Eau ». Ce cycle est pérennisé par le recyclage naturel des résidus non toxiques demeurant dans les eaux usées traitées et rejetées.

Eau Cœur d'Essonne effectue l'ensemble des travaux et interventions dans le respect le plus strict des dispositions réglementaires de conformité sanitaire.

La qualité de l'eau est d'autant plus vérifiée d'année en année que de plus en plus de substances sont recherchées et détectées dans l'eau prélevée dans les rivières et les nappes phréatiques.

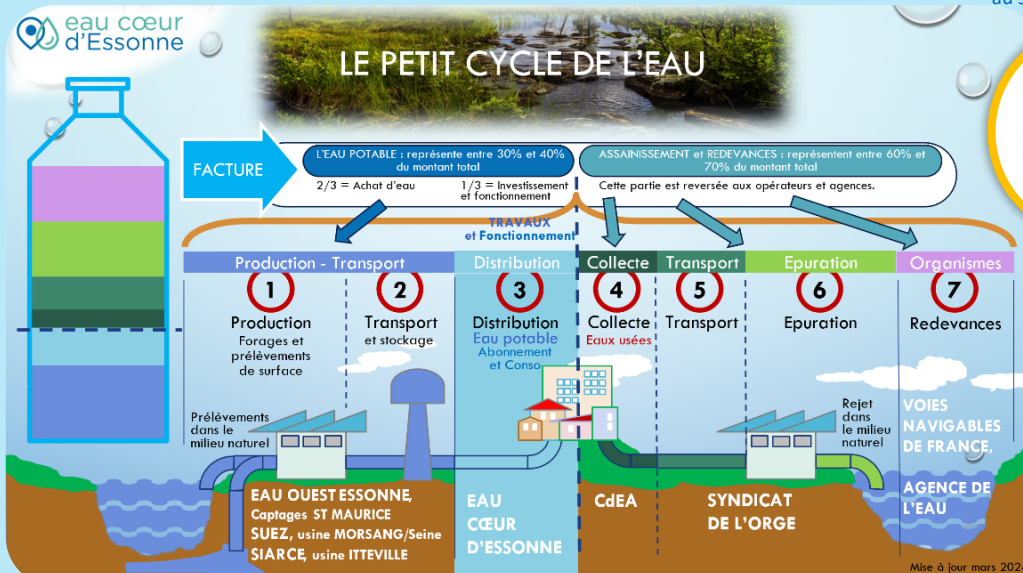
L'ARS (l'Agence Régionale de Santé) contrôle et garantit la qualité de l'eau en milieu naturel, en vérifiant les paramètres microbiologiques, physico-chimiques et radiologiques.

Les producteurs d'eau potable sont régulièrement contrôlés et les points de distributions aux villes le sont aussi drastiquement tout au long de l'année. Un bulletin annuel est émis par l'ARS et transmis aux abonnés par Eau Cœur d'Essonne en même temps que leur facture. Les documents sont publiés sur le site de la Régie Eau Cœur d'Essonne dès réception pour chacune des 21 villes.

Lien : [La qualité de l'eau - Eau Cœur Essonne](#)

Les bulletins des contrôles de la qualité de l'eau potable, effectués par l'Agence Régionale de Santé sont publiés sur le site du Ministère du Travail de la Santé et des Solidarités :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>



Tous les acteurs participant à la qualité et la sécurité de l'eau potable distribuée, constituent nécessairement les étapes du « Petit Cycle de l'Eau ». Ils sont identifiés sur la facture accompagnée du bulletin annuel de l'ARS, l'info-facture.

LES CHIFFRES

Le prix de l'eau

209 923
usagers

208 252
En 2023

51 047
abonnés

50 555
En 2023

10 456 610
m³ facturés

10 647 068
En 2023

205 m³
consommés
par abonné

211
En 2023

53 211
factures

51 910
En 2023

19 773
mensuali-
sations

18 886
En 2023

54 062
compteurs

53 289*
En 2023

316
fuites
réparées

331
En 2023

**Rendement
estimé**

84,1 %
84,3 %*
En 2023

681
compteurs
renouvelés

574
En 2023

81 %
des compteurs
relevés

81 %
En 2023

733
Km de réseau

733
En 2023

109
branchements
réalisés

160
En 2023

1 321
Recherches /
vérifications

824
En 2023

0,35 %
du réseau
posé neuf

0,24 %
En 2023

2,57
km de réseau
posés neufs

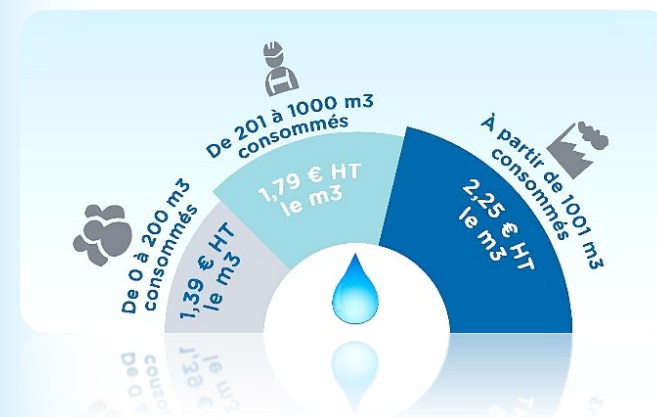
1,86
En 2023

**Eau conforme
à 100 %**

100 %
En 2023

39
salariés

38
En 2023



En 2024 les prix de l'abonnement et du m³ d'eau potable hors taxes, hors assainissement et hors redevances n'ont pas augmenté.

Les tarifs appliqués sont en place depuis le 15 avril 2023, après leur adoption par délibération lors du Conseil d'Administration du 7 avril 2023. Cette grande stabilité s'inscrit dans la continuité des prix précédents qui ont été maintenus pendant plus de 27 mois du 1^{er} janvier 2021 au 14 avril 2023.

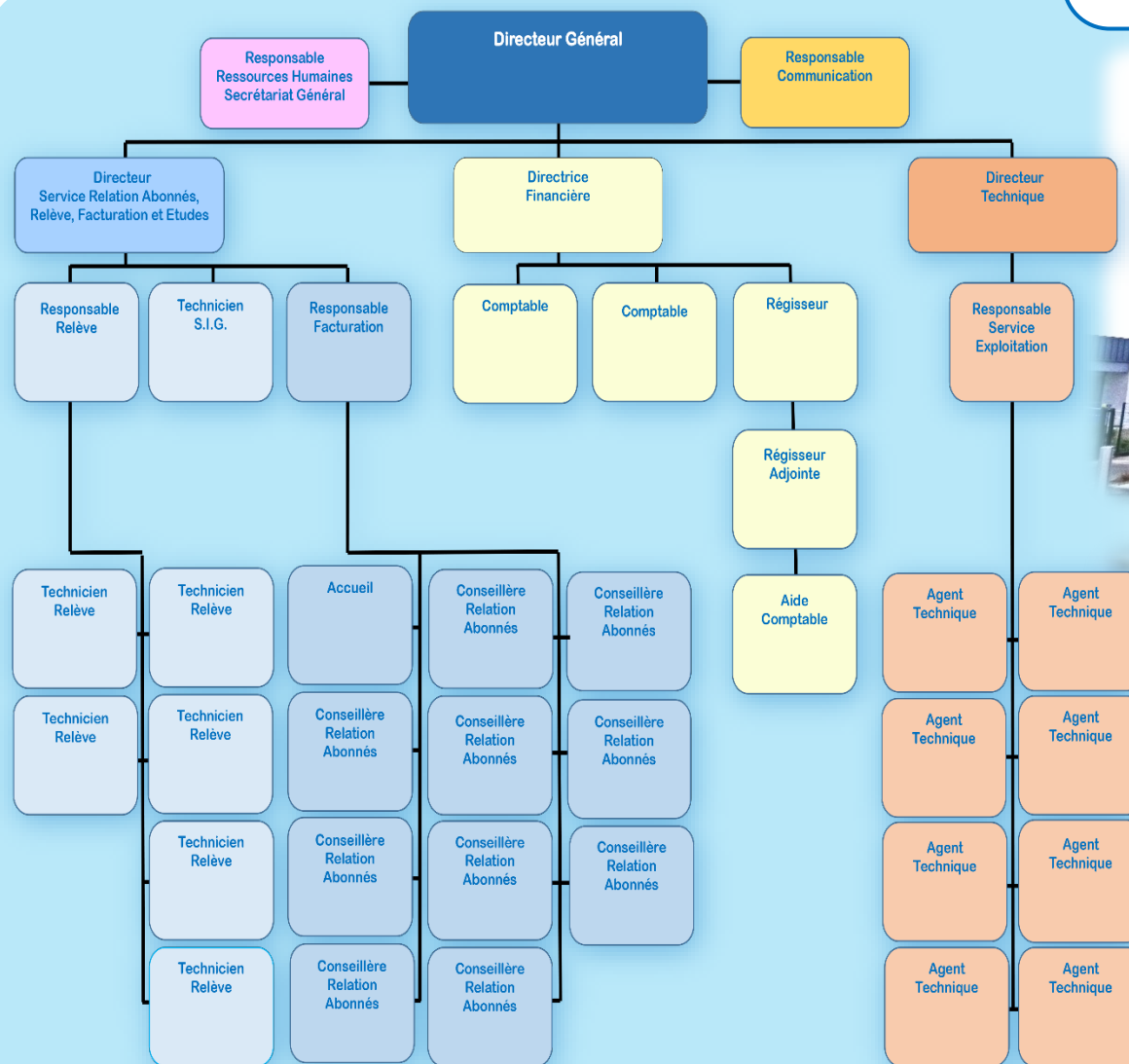
Eau Cœur d'Essonne achète l'eau à un prix qui suit l'inflation et les hausses des prix de l'énergie.

Il est à noter que l'inflation à près de 5 % pendant 2 ans est retombée à un peu plus de 2,5 % en 2024 avec un prix de l'énergie qui a enregistré un pic d'augmentation à 23 % en 2022.

Les travaux dont les coûts ont continué d'augmenter sensiblement ont été drastiquement optimisés. L'augmentation des tarifs du prix de l'eau pratiqué par Eau Cœur d'Essonne en avril 2023, ont permis de maintenir le niveau de renouvellement de réseau à 0,35% du linéaire total, soit 2,57 km. Ci-dessous, évolution du prix de l'eau de 2021 à 2024 :

LES SERVICES

L'organigramme



L'agence comptable intégrée à la Régie depuis le 1^{er} janvier 2019, a pris fin. La Régie relève depuis le 1^{er} janvier 2024 du service de gestion de l'Etat Territorial compétent. En effet, rassembler et gérer les contentieux et l'ensemble des relances eau, assainissement et redevances, sous un seul titre adressé aux redevables n'a pas été possible et le gain pour les abonnés n'a donc pas été au rendez-vous.

Les effectifs comprennent, après la Direction Générale,

- le Secrétariat Général en charge des Ressources Humaines (1 salariée),
- le Service Communication (1 salarié),
- 3 directions :
 - La Direction Financière, (composée de 6 salariées)
 - La Direction du Service Relation abonnés, Relève, Facturation et Études, (composée de 21 salariés),
 - La direction Technique (comprenant 10 salariés).

Nous sommes 39
au service des usagers !



LES SERVICES

La relève et la facturation

288
Compteurs
renouvelés
208
en 2023

19
Fuites
réparées
7
en 2023



2024 est la 1^{ère} année où le délai entre 2 relèves de compteur est de 12 mois, comme ce sera toujours le cas désormais. Le planning prévisionnel publié sur le site internet est pérenne permettant ainsi aux abonnés de connaître la période à laquelle les compteurs d'eau de leur commune de résidence seront effectivement relevés. Les abonnés connaissent à l'avance aussi la période à laquelle la facture leur sera adressée, soit environ 1 mois après le relevé de l'index.

En 2025, les abonnés pourront d'un regard comparer les 2 factures (2024 et 2025) et mieux adapter leurs habitudes pour maîtriser leur consommation et réaliser des économies d'eau.

Il est à noter que sur les 681 compteurs renouvelés, 288 l'ont été par le Service Relève qui a aussi réparé 19 fuites avant compteur.



185 672
Mensualisations
prélevées
173 062
en 2023

9 002
Paiements
en ligne
11 928
en 2023

48
Aides par
le F.S.L.*
34
en 2023

8
Dossiers de
Surendettement
13
en 2023

Le nombre d'abonnés mensualisés (19 773) progresse chaque année et celui des paiements en ligne recule parallèlement.

L'ensemble des moyens, modalités et facilités de paiement disponibles en ligne apporte de multiples solutions aux 51 047 abonnés qui prévoient et répartissent facilement les montants à régler.

Cette multiplicité d'outils disponibles en ligne et à l'accueil de la Régie publique Eau Cœur d'Essonne, doublés d'un simulateur de consommation et de l'écoute des Services, favorise le dialogue avec les usagers en toute circonstance.

* Fonds de Solidarité pour le Logement

LES TRAVAUX

Un réseau de distribution fiable

	Les fuites		Les branchements			Les Compteurs		Les canalisations		
	Sur canalisations	Sur branchements	Nombre total	Renouvelés	Neufs	Nombre total	Renouvelés	Linéaire total en km	Renouvelées en ml	Posées en ml
Arpajon	3	15	2 208	-	12	2 590	26	32,29	-	-
Avrainville	1	1	419	-	-	472	6	13,32	-	-
Brétigny-sur-Orge	3	22	5 496	9	7	5 331	76	92,47	90	-
Breuillet	4	29	2 919	7	5	3 183	49	45,01	-	-
Bruyères-le-Châtel	1	11	1 338	7	2	1 537	30	27,46	460	-
Cheptainville	2	-	792	-	3	844	6	10,19	-	-
Égly	1	12	1 551	13	6	1 707	31	27,65	200	-
Fleury-Mérogis	-	4	1 064	5	5	1 034	7	21,58	-	-
Guibeville	2	8	296	-	-	369	7	7,71	-	-
La Norville	2	14	1 607	6	2	1 714	39	22,90	550	-
Le Plessis-Pâté	4	4	1 448	-	1	1 534	18	29,91	-	-
Leuville-sur-Orge	5	12	1 623	2	4	1 759	20	20,38	-	-
Longpont-sur-Orge	4	9	2 439	4	2	2 417	41	31,21	-	-
Marolles-en-Hurepoix	2	12	1 913	3	6	2 013	26	30,01	250	-
Morsang-sur-Orge	5	14	5 622	9	3	5 625	51	62,35	455	-
Ollainville	1	6	1 619	2	8	1 860	16	25,25	-	-
Ste-Geneviève-des-Bois	3	30	9 103	11	14	9 015	78	102,53	470	-
St-Michel-sur-Orge	2	7	3 875	8	5	3 809	43	46,59	-	-
St-Germain-lès-Arpajon	4	33	2 730	5	21	3 181	57	42,30	100	-
Villemoisson-sur-Orge	2	11	2 493	-	1	2 500	34	26,93	-	-
Villiers-sur-Orge	2	9	1 486	1	2	1 474	20	14,99	-	-
TOTAUX :	53	263	52 041	92	109	53 968	681	733,03	2 575	-
Evolution par rapport à 2023	-30,26 %	+3,14 %	+0,18 %	-17,86 %	-31,88 %	+1,69 %	+18,64 %	+0,01 %	+38,81 %	



La fiabilité du réseau de distribution passe par l'étude et le ciblage des canalisations à renouveler.

En 2024, 0,35 % du réseau a été renouvelé en enregistrant une baisse significative de 30 % des fuites par rapport à 2023.

Les principales recettes

Eau Cœur d'Essonne a encaissé au titre de prestations de service (facturation, demandes de branchements, expertises, ...) un montant total de 69 557 K€.

Vente d'eau aux abonnés

33 440 K€

Autres Recettes

3 547 K€*

* dont 2 379 K€ d'abonnement

Travaux

2 940 K€

Redevances et Assainissement**

25 209 K€

Dont Agence de l'Eau

4 911 K€

** Recettes à reverser pour l'assainissement et les redevances à l'Agence de l'Eau (pour la lutte contre la pollution, la modernisation des réseaux de collecte et le prélèvement de la ressource en eau) et les Voies Navigables de France.

Les postes de dépenses

Fonctionnement

Charge de personnel

2 625 K€

Achat d'eau

14 454 K€

Fonctionnement Et investissement

Travaux d'entretien

et

travaux neufs

2 940 K€

Fin d'exercice

Reste à réaliser*

431 K€

*sur travaux

Recettes reversées : Redevances et assainissement

Versements

25 046 K€

La somme de la part assainissement et redevances publics représente 36 % des recettes.

LES FINANCES

L'eau paye l'eau

Une facture d'eau potable détaille au verso les sections suivantes :

- « La distribution de l'eau potable » abonnement et consommation,
- « L'assainissement » collecte, transport, traitement,
- « Les organismes publics ».

Les parts reversées « assainissement et redevances » représentent entre 60 et 70 % de la facture et la part « eau potable » entre 30 et 40 % qui constituent le cœur du service public de l'eau. Cette part « eau potable » est indispensable aux investissements (travaux) et au fonctionnement dont l'achat d'eau qui constitue la dépense la plus importante à hauteur des 2/3.

Le 1/3 restant, 10 à 15 % du montant total de la facture, permet aux services d'accomplir leurs missions, de planifier et de réaliser les travaux.

Les principales recettes en 2024 représentent une progression de 40 % par rapport à 2023.

Cette progression s'explique principalement par la délibération d'augmentation des tarifs de 2023 ayant pleinement pris ces effets sur 2024, cumulé au changement de rythme de facturation ayant engendré sur certaines communes importantes, et notamment Sainte-Geneviève-des-Bois et Brétigny-sur-Orge, des premières factures portant sur des périodes de 13 à 15 mois.

Dès l'année 2025 les recettes liées à la vente d'eau reviennent à une assiette de l'ordre de 21 M€ pour la vente d'eau représentant l'assiette normale d'une année de consommation.

Les principales données du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

**209 923
habitants**

208 852 en 2023

**51 047
abonnés**

50 555 en 2023

**10 456 610 m³
d'eau facturés**

10 647 068 en 2023

**733,03 km
De réseau de
Distribution**

732,95 en 2023

**Prix moyen de
l'eau potable hors
assainissement**

2,22 € TTC *

2,12 en 2023

**84,13 %
de rendement
théorique**

84,06 en 2023

**100 %
des analyses
conformes**

100 % en 2023

**0,35 %
de réseau neuf
ajouté et
renouvelé**

0,24 en 2023

**6,78 %
d'impayés**

6,16 % en 2023

*** Le prix moyen du m³ d'eau potable est calculé sur la base d'une facture de 120 m³ :**

Il comprend la consommation, l'abonnement et les redevances aux organismes publics pour la lutte contre la pollution, la modernisation des réseaux de collecte, le prélèvement de la ressource en eau, et les « Voies Navigables de France » (VNF).

LE R.P.Q.S.

Les données réglementaires

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (R.P.Q.S.) rassemble et présente l'ensemble des données réglementaires enregistrées chaque année.

Ces données sont publiques et publiées par l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement SISPEA. Elles sont accessibles sur le site officiel :

www.services.eaufrance.fr

Chaque année, Le rapport d'activité s'appuie sur ces chiffres ; il est mis en ligne sur le site

www.eaucoeurdessonne.fr





Conception, rédaction, réalisation :
EAU CŒUR D'ESSONNE / Communication.

Contributions :
Participation de l'ensemble des services
EAU CŒUR D'ESSONNE.

Tous droits réservés :
EAU CŒUR D'ESSONNE.

Crédits Photographiques :
EAU CŒUR D'ESSONNE (sauf indication),
Image de couverture PXHERE

www.eaucoeurdessonne.fr

contact@eaucoeurdessonne.fr

20 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

 **N° Vert 0 800 500 191**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

EAU CŒUR D'ESSONNE
Membre des réseaux

